Cinquante quatrième année. - N° 142 A Vendredi 24 juillet 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1604

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

885 356 063 RCS Paris.
ETHIK.
Forme : Société par actions simplifiée.
Administration : Président : Bendia, Abdallah.
Capital : 1000 EUR.
Adresse : 103 bis, rue Lamarck, 75018 Paris.
Origine du fonds : Fonds acquis par achat au prix stipulé de 40000,00 euros..
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : Commerce de détail d'alimentation générale et produits non alimentaires, boissons non alcoolisées, achat et vente diverses autres lignes de produits non alimentaires, articles d'habillement, meubles, petits appareils, produits cosmétiques et d'entretien et d'hygiène, achat vente de fruits et légumes achat vente fixe et sédentaire d'épicerie fine et d'alimentation générale en gros, demi-gros et au détail, vente de produits biologiques et naturels. Achat vente d'articles et accessoires de téléphones.
Adresse : 103 bis, rue Lamarck, 75018 Paris.
Précédent propriétaire : 803 855 717 RCS Paris. **MASSA.**
A dater du : 22 juillet 2020.
Date d'effet : 26 juin 2020.
Date de commencement d'activité : 3 juillet 2020.
Publication légale : Affiches parisiennes *du* 24 juillet 2020.
Oppositions : Maitre Montasser Charni 98 avenue de la Résistance 93340 le Raincy pour la validité et la correspondance..
Commentaires : Adresse de l'ancien propriétaire :103 bis rue Lamarck 75018 Paris par acte SSP du 26/06/20 enregistré à SIE Paris St Lazare le dossier r 202000029252 référence 7564P612020A07308. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..